

GARDEN PARVIS

FOOD X DRINKS X CHILL X MUSIC

RÈGLEMENT INTERIEUR

Art 1 – Accès : L'organisation se réserve le droit de refuser l'accès au site et aux animations à toute personne en état d'ivresse (Art L3341-1 Code de la santé publique), au comportement ou tenue indécente ou pouvant incommoder le public, aux personnes accompagnées d'animaux, même tenus en laisse (sauf chien d'aveugle).

Art 2 – Horaires : GARDEN PARVIS est ouvert les lundis – mardis : de 11h30 à 21h ; les mercredis – jeudis – vendredis de 11h30 à 22h ; les samedis de 11h30 à 20h et les dimanches de **11h30** à 19h. En dehors des heures d'ouverture, l'espace est fermé au public. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler, avec ou sans report, les animations pour tout motif, notamment en cas d'intempéries.

Art 3 – Respect du site : Pour le plaisir et le confort de chacun, nous vous remercions de respecter le site et ses aménagements (mobilier, jeux espaces...) et de prévenir de tout acte de dégradation. La consommation de boissons alcoolisées provenant de l'extérieur de l'enceinte de l'événement, est interdite. Nous vous remercions de bien vouloir déposer vos déchets dans les poubelles de tri prévues à cet effet.

Art 4 – Bruit : Nous vous remercions de respecter le calme de chacun en n'usant d'aucun appareil ou instrument sonores. Nous rappelons que le tir de pétards est interdit.

Art 5 – Responsabilité : En aucun cas, la responsabilité des organisateurs de GARDEN PARVIS ne pourra être engagée du fait d'incidents, vols ou dégradation personnels du public. Nous rappelons que tout enfant mineur doit être accompagné et surveillé par un adulte. Toute participation aux activités proposées relève de l'entière et seule responsabilité des participants.

Art 6 – Tabac : Nous vous remercions de ne pas fumer dans la KIDS ZONE et de jeter vos mégots dans les cendriers prévus à cet effet.

Art 7 – Prêt de matériel (pétanque, ping-pong et billard) : Le prêt de matériel se fait à l'accueil du site au point Infos, en échange d'une pièce d'identité en cours de validité. Lors d'événements organisés par Paris La Défense sur les aires de jeux, le prêt de matériel sera momentanément interrompu. Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter les prêts et de récupérer les jeux à tout moment sans justification ou annonce préalable.

